

Conseiller en prévention

MISSION

Vous aspirez à jouer un rôle central dans la protection du bien-être au travail ? En tant que Responsable du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail, vous prenez la tête d'une mission essentielle : garantir un environnement de travail sûr, sain et conforme à la réglementation.

À la croisée du management, de la prévention et de la stratégie, vous coordonnez les projets du service, assurez un reporting régulier à la direction générale et apportez un accompagnement expert à l'ensemble de l'organisation.

Vous êtes à la fois moteur et garant de la politique de prévention : en tant que conseiller en prévention de niveau 1, vous collaborez étroitement avec la ligne hiérarchique, les travailleurs, et le Service Externe (SEPPT), pour mettre en œuvre une politique dynamique de gestion des risques.

Votre contribution dépasse le simple cadre réglementaire : vous êtes un acteur clé du bien-être collectif et portez les valeurs d'un service public de qualité.

DESCRIPTION DES ACTIVITES

Au quotidien, vous pilotez un large éventail de missions stimulantes, parmi lesquelles :

- Superviser les projets liés à la sécurité et au bien-être des travailleurs.
- Élaborer les plans de prévention et rédiger les rapports destinés à la direction.
- Réaliser des visites régulières des postes de travail, effectuer des analyses de risques et formuler des recommandations.
- Mener des enquêtes approfondies en cas d'accident du travail.
- Apporter des réponses claires et précises aux questions des employeurs et travailleurs sur la législation du bien-être.
- Participer à la rédaction des cahiers des charges des marchés publics, en lien avec le service achats.
- Assurer une veille documentaire : produits dangereux, attestations, contrôles, réglementations.
- Organiser et animer des sessions de formation destinées aux équipes (Toolbox Meetings).
- Manager et développer le service : planification, optimisation des processus, développement des compétences.
- Encadrer les collaborateurs dans une dynamique de progression, d'autonomie et d'engagement.
- Gérer les ressources du service, tant humaines que budgétaires.
- Garantir le développement continu de vos compétences et de celles de votre équipe.

Postuler jusqu'au 16-05-2025

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un master, idéalement avec un grade scientifique.
- Vous possédez le diplôme de conseiller en prévention niveau 1.
- Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.
- Vous maîtrisez les réglementations en matière de sécurité et de bien-être au travail.
- Vous êtes à l'aise avec MS Office (Word, Excel, PowerPoint).
- Vous disposez de bonnes connaissances techniques des installations de bâtiments (HVAC, détection incendie, électricité...).
- Le bilinguisme FR-NL est un véritable atout dans cette fonction à forte dimension transversale.

Nous vous offrons

Nous proposons un contrat à durée indéterminée avec un salaire correspondant au barème A220 de la Région de Bruxelles-Capitale s'élevant à 73.637,44 € euros bruts par an pour une personne sans expérience.

Mais nous offrons également :

- le remboursement intégral des transports en commun ;
- des chèques-repas ;
- une assurance soins de santé et hospitalisation, extensible pour la famille ;
- 35 jours de congé annuel en plus des jours fériés habituels ;
- une flexibilité horaire ;
- une formation interne continue et des possibilités d'évolution de carrière.

Enfin, travailler chez les pompiers signifie d'abord servir la communauté. Chacun chez nous est motivé par cette ambition fondamentale et contribue, directement ou indirectement, à faire de Bruxelles une région plus sûre !

Quelles étapes devez-vous suivre ?

Une fois que vous aurez soumis votre candidature, vous serez invité à passer un bref test de logique en ligne.

Après avoir réussi le test, votre candidature sera analysée par notre service.

Si votre profil répond aux exigences de l'annonce et à nos attentes, nous vous inviterons à un entretien.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes les Pompiers de Bruxelles.

Nous intervenons en cas d'incendie et coordonnons l'Aide médicale urgente sur la Région bruxelloise et ses environs. Nous menons également de nombreuses missions de sécurité civile :

- la recherche et la libération de personnes ou d'animaux
- le sauvetage et l'assistance en cas d'inondations, de tempêtes ou de pollution chimique
- la destruction des nids d'insectes.

Préparer et prévenir sont deux autres axes majeurs de notre action. Nous assurons le respect des normes de sécurité contre les risques d'incendie ou d'explosions pour les bâtiments ou lors de toutes sortes d'événements.

Questions ?

Matthew Bodson

Recruteur

job@firebru.brussels